

# Collecte de semence gouvernementale et parlementaire – Campagne 2019

## Certificat de traçabilité produit et de paiement CECOS

Je soussigné ....., député de la .....ème  
circonscription de ....., certifie par la présente :

1. être âgé entre 18 et 45 ans à la date des recueils de donation citoyenne de semence en conformité avec l'avis technique du Centre d'Etude et de Conservation des Œufs et du Sperme (CECOS), à l'occasion de la campagne 2019 de sensibilisation et de collecte de l'EFSMP.
2. Avoir procédé à un maximum de 5 recueils de semence selon les préconisations du CECOS.
3. Qu'en cas de validation du produit par le CECOS de mon choix, puis d'insémination conduisant à une naissance effective (10 maximum, selon dispositions légales), ce certificat de traçabilité identifiant sera remis aux enfants à naître avant leur majorité, selon avis des services de l'Aide Sociale à l'Enfance, et ce afin de ne pas créer de rupture d'égalité dans l'accès à la filiation paternelle, en conformité avec les recommandations du Comité Consultatif National d'Éthique dans son avis 126 et du Conseil d'État.
4. Avoir réglé la somme de 2 000 (deux mille) euros au CECOS de mon choix, coût moyen de cet acte non thérapeutique, afin de ne pas peser sur les finances des organismes de Sécurité Sociale. Ce prix pourra être révisé lors des campagnes de collecte ultérieures.
5. Communiquer au CECOS et à l'EFSMP, ou éventuellement un tiers de confiance dûment répertorié par ces organismes, tout changement d'adresse dans les 18 années suivant les naissances afin que la traçabilité demeure effective.

Fait le ..... / ..... / ....., à .....

Signature

A retourner à :  
EFSMP  
10, avenue Auguste Renoir  
92500 Rueil-Malmaison